

L'ENVIRONNEMENT URBAIN A NOUMEA

Dorothee DUSSY

Historienne, allocataire du MESR, UR 55 : "Enjeux de l'urbanisation"

Dans les années 90, l'environnement urbain ne stimule pas seulement l'intérêt des chercheurs et des instituts de recherche mais il s'ouvre aussi à l'ensemble des sciences sociales... et même à l'histoire. Si, d'une façon générale, l'on abandonne les dualismes classiques ville/campagne, environnement construit/environnement naturel, on leur substitue plusieurs approches différentes, ce qui ne s'explique pas seulement par les appartenances disciplinaires et les choix méthodologiques que celles-ci impliquent. En fait, le concept d'environnement urbain n'est pas encore fixé et les objets comme les échelles des études choisis sont des plus divers. Certaines approches sont partielles ; naturalistes ou sociales, elles s'intéressent au site lui-même et aux conséquences du développement urbain sur le milieu physique, ou encore s'attachent à cerner les représentations mentales de la ville chez ses occupants. D'autres approches se veulent plus complètes et tendent vers la construction de modèles, toujours complexes, pour expliquer le fonctionnement du système urbain.

Le point de vue que j'ai retenu pour Nouméa se focalise essentiellement sur le cadre de vie du citadin. Histoire oblige, il ne laisse pas pour autant de côté tout ce qui a trait à la mise en place de ce cadre de vie, et s'intéresse par conséquent au développement de la ville et à son contexte. Le choix de cet "angle d'attaque" est en grande partie imposé par les caractéristiques de la ville même de Nouméa, qui est loin d'être une mégapole où les problèmes liés à une urbanisation massive se poseraient de façon aigüe. En revanche, Nouméa est, à sa façon, représentative des autres villes de l'Océanie et son exemple, comme les questions et les problèmes qu'on peut y entrevoir, méritent d'être considérés à ce titre. Une brève présentation de la ville n'est pas inutile.

L'évolution en "dents de scie" de la population de Nouméa a entraîné, dans ses phases d'accélération, une urbanisation très rapide qui s'est opérée dans un lieu présentant de lourdes contraintes naturelles. La presqu'île de Nouméa, zone de collines alternant avec de petites dépressions marécageuses, a toujours posé des problèmes liés au drainage, au relief, à l'absence locale d'eau potable et à l'insalubrité : contraintes qui ont caractérisé et conditionné le développement de la ville. Or, les militaires ou les civils qui, depuis sa fondation en 1854, décidèrent de l'aménagement de Nouméa, n'ont à aucun moment cherché à intégrer ou à adapter la ville à son site naturel, ce qui a conduit à de nombreuses erreurs, voire à des aberrations urbanistiques.

Les problèmes que connaît la ville ne sont pas uniquement dus à un site naturel difficile, ils sont également l'héritage d'une croissance anarchique, les décisions concernant l'aménagement ayant souvent été prises dans l'urgence, sans projet véritable, sans concertation et sans réglementation. On relève en conséquence un certain retard des équipements, une inadéquation presque constante entre les besoins et les projets urbains, et un certain nombre de nuisances qui pèsent directement sur le cadre de vie des citoyens. D'une part, les risques liés à la construction s'accroissent à mesure que des zones jusqu'alors marginales sont colonisées par des bâtiments : soit les nouveaux quartiers s'étendent sur les pentes raides des flancs de collines et sur les terrains peu stables du littoral, soit ils sont conquis par remblaiement sur la mer. D'autre part, il est nécessaire de prévoir l'intégration des populations nouvelles dans la ville, qui rassemble aujourd'hui 75 000 habitants (100 000 avec les quartiers périphériques, pour une population totale de l'île et de ses dépendances avoisinant les 180 000 habitants). Une proportion importante des nouveaux arrivants est originaire de zones rurales, ce qui pose le problème supplémentaire de leur adaptation à l'habitat urbain. Enfin, les difficultés de la cohabitation de groupes ethniques et sociaux différents risquent de se voir aggravées par la dégradation des conditions matérielles de la vie urbaine.

Ce cadre étant défini, l'étude de l'environnement de la ville renvoie aux pratiques et aux représentations urbaines : celles des utilisateurs de la ville, mais aussi celles des aménageurs et des décideurs, la vision des uns ne concordant pas toujours avec celle des autres, loin s'en faut. Cette approche n'est pas seulement centrée sur la période actuelle mais porte aussi sur l'évolution de ces pratiques et de ces représentations depuis la fondation de la ville jusqu'à nos jours.

Développement de la ville : la mise en place du cadre de vie urbain

Perspective assez nouvelle pour une historienne, l'espace apparaît ici comme une dimension fondamentale. L'étude du cadre de vie du citoyen, en effet, passe d'abord par l'examen de la manière dont la ville s'est développée. Il faut donc reconstituer - puis cartographier - la genèse de la morphologie urbaine, c'est-à-dire analyser, période par période, la mise en place du cadre de vie urbain. Cette approche des formes urbaines s'opère, à un premier niveau, au moyen de photos aériennes, de documents cartographiques et d'images SPOT de Nouméa, à des dates différentes. Le matériel informatique du centre ORSTOM de Nouméa et tout particulièrement celui du LATICAL (Laboratoire de télédétection de Nouvelle-Calédonie) permet de scanner cartes et photographies aériennes, afin de visualiser le développement de Nouméa sur la presqu'île et les épisodes de conquête sur la mer. L'étude des formes urbaines s'effectue aussi, bien entendu, par des repérages sur le terrain et la consultation des archives municipales et territoriales.

Cette approche du développement urbain ne peut être basée sur une conception uniquement fonctionnaliste de la ville, celle-ci supposant à tort que toute mutation dans la fonction urbaine entraîne une mutation correspondante dans la forme urbaine. Si la forme de la ville est partiellement dérivée de ses fonctions, elle découle aussi de la permanence, plus ou moins "anachronique", de certaines formes liées à des fonctions révolues. Ainsi, aux différentes étapes de son histoire, Nouméa s'est vu attribuer le rôle de ville-annexe du bagne, de pôle industriel, de capitale administrative... La plupart de ces "projets" ont laissé leur empreinte dans le tissu urbain (sous forme de bâtiments ou de zones désaffectés, détournés, récupérés ou au contraire, encore utilisés). Ces survivances correspondent à des éléments structurants de la ville et/ou à des éléments symboliques de la société locale, tels certains entrepôts et commerces, certains lieux de culte et même les anciens locaux du bagne. La situation géographique et les fonctions de ces bâtiments ont eu des incidences importantes sur la morphologie urbaine parce qu'ils ont été des "pivots" (des "monuments", en fait...) autour desquels s'organisaient les autres constructions. La prise en compte de ces lieux "forts" permet, en filigrane, de dessiner le rôle historique de différents acteurs, tels l'Eglise, la bourgeoisie d'affaire, la Marine ou le bagne.

Le "conçu" et le "vécu" de la ville

Parallèlement, il a paru intéressant, en confrontant les conceptions de la classe dirigeante aux représentations des citoyens, de se pencher sur la manière dont l'environnement urbain est aujourd'hui façonné, utilisé et perçu. Cette approche se base essentiellement sur des entretiens. Ces derniers concernent donc des responsables de l'aménagement urbain à la Mairie et des dirigeants des cabinets d'urbanisme d'une part, un échantillon représentatif des populations de Nouméa d'autre part, en tenant compte des différentes catégories socio-professionnelles, des divers quartiers de résidence mis en évidence par l'étude préalable de la physionomie urbaine, et des différentes ethnies présentes à Nouméa. Ces entretiens concernent à la fois les histoires de vie, les comportements dans la ville et les représentations de l'environnement urbain (notamment de ce qui est considéré comme des "repères" ou des "monuments" dans Nouméa). Ils permettent de connaître les réseaux de mobilité, les espaces de sociabilité dans la ville et la façon dont les nuisances ou les qualités de la vie sont ressenties. Ils donnent également une idée du mode de gestion du temps et de l'espace des citoyens interrogés. Cette approche permet, entre autres, de cerner les contrastes opposant les critères de "qualité de vie", énoncés par les différentes ethnies ou groupes sociaux. Croisée avec les données socio-professionnelles concernant la population, cette approche offre enfin une version originale des phénomènes de ségrégation urbaine.

D'autres pistes à suivre...

Un dernier volet de l'étude vise à fournir, en guise de repère, une appréciation plus objective du cadre de vie. Deux thèmes principaux (mais non limitatifs) ont été retenus :

- l'accès aux différents équipements et services urbains. Après avoir évalué l'intérêt réel de chaque groupe social ou ethnique à l'accès aux services et équipements, les registres et les fichiers des services concernés seront consultés.

- la recension des nuisances dans la ville, liées autant à la carence des équipements urbains (voirie, collecte des déchets et des eaux usées) qu'à des phénomènes de proximité (pollution industrielle due à la présence d'une usine de transformation de minerai de nickel en plein coeur de Nouméa, par exemple).